

[Accueil](#) > [Au Journal Officiel](#) > [Le JO du Jour](#) > **Arrêté du 20...**

JO n° 147 du 27 juin 2007 - 101 documents



**Journal Officiel
Lois et décrets**

Décrets, arrêtés, circulaires
■ **Mesures nominatives**

Ministère de l'éducation nationale

Arrêté du 20 juin 2007 portant nomination au cabinet du ministre

NOR : MENB0757394A

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le décret n° 48-1233 du 28 juillet 1948 modifié portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels ;

Vu le décret du 18 juin 2007 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret du 19 juin 2007 relatif à la composition du Gouvernement,

Arrête :

Art. 1er.

Sont nommés au cabinet du ministre :

En qualité de directeur du cabinet :

M. Philippe Court, ingénieur en chef des ponts et chaussées.

En qualité de chef de cabinet :

M. David Teillet.

En qualité de directrice adjointe du cabinet :

Mme Claire Lovisi, professeure des universités.

En qualité de conseiller auprès du ministre :

M. Julien Veyrier.

En qualité de conseiller du ministre :

M. Jean David, inspecteur général de l'éducation nationale ;

M. Rolland Jouve, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche ;

M. Clément Reyne ;

M. Mark Sherringham, inspecteur général de l'éducation nationale.

En qualité de conseiller budgétaire :

M. Nicolas Ragache, administrateur de l'INSEE.

En qualité de chef adjointe de cabinet :

Mme Laure Darcos.

En qualité de conseiller parlementaire :

M. Fabien Métayer.

En qualité de conseiller diplomatique :

M. Pierre Voillery, conseiller des affaires étrangères.

En qualité de conseiller technique :

M. Nicolas Boudot ;

M. Jean-Luc Bénéfice, inspecteur d'académie ;

M. Yves Cristofari, inspecteur d'académie ;

M. Jean-Marc Huart, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional ;

Mme Tifenn Martinot-Lagarde, conservatrice des bibliothèques ;

Mme Marie-Michelle Passemard, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale ;

Mme Caroline Pons-Hollande ;

M. Cédric Vial.

Art. 2.

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 20 juin 2007.

Xavier Darcos
